

Tout ou presque a été dit sur la réforme de la formation des enseignants... Tout ou presque... Une question devait être posée, qui ne l'a jamais été :

**Combien d'élèves seront concernés ?**

Pour économiser 16 000 postes de fonctionnaires, le gouvernement a prévu de supprimer l'année de formation en alternance rémunérée dont bénéficiaient jusqu'à présent les nouveaux enseignants après leur réussite au concours.

À la rentrée prochaine, plus de 16 500 jeunes professeurs exerceront à plein temps et en pleine responsabilité sans avoir reçu de formation professionnelle.

**Combien d'élèves seront concernés ?** Leur nombre est proprement terrifiant

**Dans les écoles maternelles et élémentaires**, ce sont 7 000 nouveaux professeurs des écoles qui sont attendus, soit **7 000 classes (une sur quarante)** et **168 000 élèves** qui seront pris en charge par un enseignant à la formation professionnelle tronquée voire inexistante.

**Dans les collèges et les lycées** (publics et privés), 9 500 nouveaux enseignants seront affectés. Ce sont au total pas moins d'**UN MILLION ET DEMI D'ELEVES**, soit plus d'**un élève du secondaire sur quatre**, qui auront face à eux un enseignant débutant, par exemple 150 000 en mathématiques ou en français, 175 000 en anglais...

Rappelons en outre que le dispositif prévu par les rectorats prévoit un « **compagnonnage** » assuré pendant les premières semaines par un tuteur (qui ne pourra donc pas s'occuper de ses propres classes au début de l'année scolaire), puis, pour leur délivrer une formation accélérée, de faire remplacer les nouveaux enseignants au 2<sup>e</sup> trimestre pendant quelques semaines par des étudiants. Ce sont donc deux personnes sans expérience que les élèves concernés verront se succéder au cours de l'année scolaire.

Au lieu d'améliorer le niveau de l'enseignement en France, cette réforme va l'abattre. Pourquoi le gouvernement s'obstine-t-il à vouloir imposer un projet que tous les acteurs concernés condamnent ?

**Nous continuons donc à exiger son ABANDON, l'abrogation des décrets de juillet 2009 et des circulaires déjà publiées.**

**Les reçus aux concours de 2010 doivent bénéficier de la même formation que leurs prédécesseurs.**

**Les concours de 2011 doivent avoir lieu selon les modalités et le calendrier actuels.**

***Sauvons l'Université !***

Tout ou presque a été dit sur la réforme de la formation des enseignants... Tout ou presque... Une question devait être posée, qui ne l'a jamais été :

**Combien d'élèves seront concernés ?**

Pour économiser 16 000 postes de fonctionnaires, le gouvernement a prévu de supprimer l'année de formation en alternance rémunérée dont bénéficiaient jusqu'à présent les nouveaux enseignants après leur réussite au concours.

À la rentrée prochaine, plus de 16 500 jeunes professeurs exerceront à plein temps et en pleine responsabilité sans avoir reçu de formation professionnelle.

**Combien d'élèves seront concernés ?** Leur nombre est proprement terrifiant

**Dans les écoles maternelles et élémentaires**, ce sont 7 000 nouveaux professeurs des écoles qui sont attendus, soit **7 000 classes (une sur quarante)** et **168 000 élèves** qui seront pris en charge par un enseignant à la formation professionnelle tronquée voire inexistante.

**Dans les collèges et les lycées** (publics et privés), 9 500 nouveaux enseignants seront affectés. Ce sont au total pas moins d'**UN MILLION ET DEMI D'ELEVES**, soit plus d'**un élève du secondaire sur quatre**, qui auront face à eux un enseignant débutant, par exemple 150 000 en mathématiques ou en français, 175 000 en anglais...

Rappelons en outre que le dispositif prévu par les rectorats prévoit un « **compagnonnage** » assuré pendant les premières semaines par un tuteur (qui ne pourra donc pas s'occuper de ses propres classes au début de l'année scolaire), puis, pour leur délivrer une formation accélérée, de faire remplacer les nouveaux enseignants au 2<sup>e</sup> trimestre pendant quelques semaines par des étudiants. Ce sont donc deux personnes sans expérience que les élèves concernés verront se succéder au cours de l'année scolaire.

Au lieu d'améliorer le niveau de l'enseignement en France, cette réforme va l'abattre. Pourquoi le gouvernement s'obstine-t-il à vouloir imposer un projet que tous les acteurs concernés condamnent ?

**Nous continuons donc à exiger son ABANDON, l'abrogation des décrets de juillet 2009 et des circulaires déjà publiées.**

**Les reçus aux concours de 2010 doivent bénéficier de la même formation que leurs prédécesseurs.**

**Les concours de 2011 doivent avoir lieu selon les modalités et le calendrier actuels.**

***Sauvons l'Université !***